

**BILAN DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE
2014-2018**



Famille



FAMILLE

- La dernière année a été riche en idées pratiques visant à assurer le mieux-être des familles québécoises et leur plein épanouissement.
- Afin de favoriser une meilleure conciliation travail-famille-études, **le Régime québécois d'assurance parentale a été assoupli** :
 - le délai pour étaler un congé parental, entrecoupé de périodes de travail, a été allongé à 2 ans;
 - les mères qui ont eu une grossesse multiple ainsi que les parents qui adoptent un enfant bénéficient de 5 semaines de congé supplémentaires;
 - les parents ont la possibilité d'utiliser jusqu'à 2 semaines de prestations lors d'imprévus, jusqu'à ce que leur enfant ait l'âge de 3 ans.
- Nous avons aussi travaillé à mieux répondre aux besoins des parents en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et pour préserver la qualité de ces derniers.
 - Le Réseau offre maintenant 300 000 places de garde, 30 000 en plus depuis 2014.
 - Les familles prestataires de l'aide de dernier recours profiteront de 5 jours de garde sans frais par semaine dès 2020, plutôt que des 2 jours et demi actuels.
 - Et pour la première fois en près de 10 ans, les familles qui envoient leurs enfants en garderie privée non subventionnée, verront leur crédit d'impôt être bonifié, un gain pouvant atteindre 1 500 \$ pour une famille avec un enfant handicapé.

